



Projet de loi gouvernemental sur les retraites...

Un seul mot d'ordre :

RETRAIT

Le 7 septembre 2010, le débat sur le projet de loi gouvernemental sur les retraites commencera à l'Assemblée Nationale...

VOILA CE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT NOUS IMPOSER :

- Le report à 62 ans de l'âge de départ et à 67 ans de l'âge pour bénéficier du taux plein
- L'allongement à 41,5 ans pour la durée de cotisation (voire au-delà à terme)

Et pour les fonctionnaires, en plus de ces mesures :

- La baisse des salaires de 5 % par l'augmentation des retenues pour pension
- La remise en cause des départs anticipés pour les mères de 3 enfants
... et à terme la remise en cause du Code des Pensions...

Le gouvernement qui est riche à milliards pour les marchés financiers (100 milliards d'Euros pour soutenir les banques et la spéculation, 50 millions d'Euros au titre du bouclier fiscal pour l'une des plus grandes fortunes de France...), est pauvre pour les travailleurs... Avec son projet de contre réforme des retraites il veut dimi-

nuer les pensions des salariés, qu'ils soient issus du privé comme du public... Dans le même temps, les salaires sont gelés, les droits sont battus en brèche, les services publics, garants de l'égalité républicaine, sont asphyxiés...

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS... PAS QUESTION !

40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !

Les revendications de FORCE OUVRIERE sont claires... Elles ont été exprimées une nouvelle fois le 15 juin lors de la manifestation nationale qui a réuni plus de 70 000 personnes à Paris à l'appel de FO...:

- **Maintien de la retraite à 60 ans à taux plein**
- **Pas d'allongement de la durée de cotisation**
- **Maintien du Code des Pensions, de la CNRACL, des régimes spéciaux et du régime général par répartition...**

Le gouvernement veut nous faire croire que son projet peut évoluer... C'est faux : le projet de loi gouvernemental n'est ni négociable, ni amendable... Il ne doit être ni ré-écrit, ni négocié, ni amendé...

LE PROJET GOUVERNEMENTAL DOIT ÊTRE RETIRÉ !

Pour FORCE OUVRIERE, c'est sur cette position que peut et doit se réaliser l'unité d'action (comme en 2006 où le mot d'ordre de retrait du CPE avait fait l'unanimité et avait permis de gagner contre le gouvernement)...

Partout, dans les entreprises, les services et les administrations, montent, parmi les travailleurs, l'exigence de retrait du projet gouvernemental de contre réforme des retraites... C'est le sens de nombreux appels communs, ici et là, dans plusieurs entreprises ou administrations...

C'est pour cela que FORCE OUVRIERE appelle à la mobilisation le 7 septembre pour le retrait du projet de loi...

Et c'est aussi pour cela que FORCE OUVRIERE, tout en regrettant que cette revendication n'ait pas été retenue par les autres organisations syndicales, maintient sa proposition d'un appel clair et franc à la grève interprofessionnelle pour exiger le retrait du projet de loi...

**Pour FORCE OUVRIERE, le 7 septembre 2010,
ce sera la grève pour le retrait du projet gouvernemental**
Manifestation à 10 heures , Place du 1er mai à Clermont-Ferrand